

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 AVRIL 2014

Séance ordinaire du Conseil Municipal du jeudi 17 avril 2014 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 14 avril 2014.

La séance est ouverte par M. le Maire, Christophe KNOBLOCH, qui salue les membres présents pour cette réunion ;

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Théo FAHRNER, Jean-Blaise FEIST, Geneviève GROSSHENY, Gaëlle HOUBRE, Delphine KNOBLOCH (arrivée à 20h20), Clothilde LOOS, Michèle LOUVEL, Aude ROMILLY, Edith SCHWAB, Francis SEYLLER, Yolande SEYLLER, Nicolas SIMLER, Saleem TALEB, Thierry WITWICKI.

Monsieur Jean-Paul BEHR, Percepteur de Marckolsheim

Absents excusés :

Philippe FAHRNER donne procuration à Huguette BARONDEAU

Delphine KNOBLOCH donne procuration à Thierry WITWICKI jusqu'à son arrivée à 20h20

Secrétaire de séance : Jean-Blaise FEIST

Assistante déléguée au secrétariat : Emilie SCHUTZ

### **Ordre du jour**

1. Approbation et signature du PV du 7 avril 2014
2. Subventions aux associations locales
3. Subventions pour séjours enfants
4. Subventions aux associations caritatives
5. Budget école primaire
6. Investissements 2014 et reports de crédits 2013
7. Vote du taux des 4 taxes
8. Approbation des Budgets Primitifs 2014
9. Maisons Fleuries
10. Nouveau nom pour l'école primaire
11. Divers
  - a. Commission des Finances
  - b. Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
  - c. Désignation de délégués Eaux et Assainissement à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
  - d. Aire de remplissage
  - e. Commission Fleurissement
  - f. Courrier d'un administré
  - g. Rencontre de M. le Maire avec un administré
  - h. Elections européennes

## 1. Approbation du procès verbal du 7 avril 2014

Le Maire rappelle les points essentiels traités lors de la séance du 7 avril 2014. Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 2. Subventions aux associations locales

Les associations de Wittisheim ont remis les documents nécessaires à l'obtention de la subvention de fonctionnement.

Il est proposé de verser à chaque association une subvention calculée comme suit :

- 80 € de part fixe + 5 € par membre de moins de 16 ans + 2 € pour les autres membres.

Associations	Moins de 16ans	S/Total	Plus 16 ans	S/Total	Part fixe	TOTAL
Acti Wittis Parents	0	- €	19	<b>38 €</b>	80 €	<b>118 €</b>
Arboriculteurs et bouilleurs de cru	0	- €	53	<b>106 €</b>	80 €	<b>186 €</b>
AAPPMA	1	<b>5 €</b>	20	<b>40 €</b>	80 €	<b>125 €</b>
AGF	0	- €	73	<b>146 €</b>	80 €	<b>226 €</b>
Amicale Pompiers	3	<b>15 €</b>	26	<b>52 €</b>	80 €	<b>147 €</b>
Chorale Ste Cécile	0	- €	29	<b>58 €</b>	80 €	<b>138 €</b>
Craquettes du Ried	35	<b>175 €</b>	53	<b>106 €</b>	80 €	<b>361 €</b>
Donneurs de sang	0	- €	88	<b>176 €</b>	80 €	<b>256 €</b>
FCW	108	<b>540 €</b>	83	<b>166 €</b>	80 €	<b>786 €</b>
Moto Club du Ried	0	- €	35	<b>70 €</b>	80 €	<b>150 €</b>
Musique Espérance	3	<b>15 €</b>	17	<b>34 €</b>	80 €	<b>129 €</b>
Vies et Nature	3	<b>15 €</b>	45	<b>90 €</b>	80 €	<b>185 €</b>
Volley Club	13	<b>65 €</b>	31	<b>62 €</b>	80 €	<b>207 €</b>
Pétanque Club	1	<b>5 €</b>	57	<b>114 €</b>	80 €	<b>199 €</b>
						<b>3 213 €</b>

Adopté à l'unanimité.

### Demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Comme chaque année, l'amicale des Sapeurs Pompiers sollicite plusieurs subventions au titre de l'année 2014 :

- Cotisation à la Fédération Nationale : 163,50 €
  - Prise en charge de la cotisation à l'Union Départementale 245,25 €
  - Prise en charge de la moitié de l'assurance (RC/DI) 196,35 €
  - Abonnement au journal de la fédération 32,40 €
- TOTAL 637,50 €**

Adopté à l'unanimité.

### Demande de subvention de l'AAPPAMA de Wittisheim

Dans le cadre du concours de pêche spécial « jeunes » qui aura lieu le samedi 28 juin 2014, l'association sollicite la subvention de 650 €. L'an passé, la même somme avait été accordée. Il sera demandé à l'association de fournir un bilan détaillé présentant les dépenses et les recettes et le résultat final de l'opération, ainsi que le nombre de participants.  
Adopté à l'unanimité.

### Demande de subvention de l'association Musique Espérance

Suite à l'intégration de nouveaux membres et à l'usure des anciens équipements, l'association a investi pour des polos et tee shirts, un tambour, un djembé, des bongos et une caisse claire pour la somme totale de 1573,71 €. Elle sollicite par conséquent une subvention exceptionnelle de 600 € pour la participation à ces dépenses à caractère exceptionnelle. Adopté à l'unanimité.

### **3. Subventions pour séjours enfants**

L'Association Vacances de Sélestat (AVS) et l'Association Générale des Familles (AGF) du secteur de Sélestat proposent chaque année des séjours en centres de vacances pour les enfants et les adolescents, des mini camps et des centres de loisirs sans hébergement.

Il est proposé de verser comme les années précédentes 1,50 €/ enfant et par jour pour tous les séjours des enfants de Wittisheim. Le Maire sera chargé d'instruire les demandes par délégation du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité.

### **4. Subventions aux associations caritatives**

Les associations suivantes ont fait une demande de subvention auprès de la Commune :

- AIDES à STRASBOURG
- Association des Paralysés de France (APF)
- Les restaurants du cœur
- Le secours populaire
- ARAHM – Aide aux handicapés moteurs
- Association Saint Vincent de Paul
- Ecole Alsacienne des Chiens-Guides d'Aveugles
- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)
- Médecins sans Frontières
- AFM TELETHON

Comme en 2013, un maximum de 12 demandes de subvention aux associations caritatives (les premières arrivées) seront recevables dans l'année. Il est proposé de verser à chacune une subvention de 30 €. Michèle LOUVEL suggère de baisser la somme mais de donner à davantage d'associations. Il est expliqué que ce sont les mêmes d'années en années et que le nombre de demandes excède rarement 12. Par conséquent, la somme de 30 € sera versée à 12 associations caritatives.

Adopté à l'unanimité.

### **5. Budget école primaire**

*Arrivée de Delphine KNOBLOCH à 20H20*

#### **• Crédits de fonctionnement**

L'école primaire bénéficiera de 10 000 € pour les dépenses courantes de fonctionnement et 2 000 € pour l'achat de livres scolaires soit 12 000 € au total.

- **Financement du transport des sorties scolaires**

Déplacements piscine et cinéma pour 4 500€

- **Investissement**

Chaque année dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire ou du matériel informatique, une ligne de 5 000,00 € est inscrite au budget.

Des devis sont en cours pour l'installation d'un faux plafond acoustique dans la salle informatique, les crédits sont prévus au budget. Le Conseil Municipal sera sollicité pour le choix de l'entreprise.

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire donne quelques explications suite au Conseil d'École du 16 avril 2014 :

- il y aura probablement une fermeture de classe, seuls 4 élèves manquaient pour atteindre le seuil de fermeture. Les chiffres seront revus en mai ou juin, M. le Maire fera un courrier à l'Académie de Strasbourg pour argumenter dans le sens du maintien de cette classe.

- un courrier de l'Académie de Strasbourg reçu en mairie précise que les horaires suivants ont été arrêtés le 11 avril 2014 pour l'école :

- ✓ Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h/11h30 et 13h30/15h15
- ✓ Mercredi 8h/11h

## 6. Investissements 2014 et reports de crédits 2013

*Théo FAHRNER a fait une présentation détaillée du Budget Primitif 2014 sur diaporama, au cours de la séance.*

Le tableau ci-après reprend les reports d'investissements de l'exercice 2013 avec les nouvelles propositions du Maire :

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
<b>Matériel incendie - poteaux</b>					
054	21568	21	Matériel incendie	10 000 €	-----
<b>Immobilisations</b>					
21	2188	21	Autres immobilisations corporelles	25 000 €	-----
21	2313	23	Constructions	15 000 €	-----
<b>Mairie</b>					
220	205	20	Concess. & droits, logiciel	2 500 €	2 500 €
220	21311	21	Hôtel de Ville	15 000 €	-----
220	2183	21	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000 €	-----
220	2184	21	Mobilier	4 000 €	-----
220	2313	23	Constructions	-----	10 000 €
<b>Local Multi associatif</b>					
222	2135	21	Install. Générale, Agenc.	3 000 €	5 000 €
<b>Cimetière</b>					
51	2128	21	Autres agencements	1 500 €	-----

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
<b>Aménagement urbain</b>					
650	2121	21	Plantations d'arbres et arbustes	5 000 €	-----
650	21578	21	Autres matériel et outillages de voirie	6 500 €	-----
650	2151	21	Réseaux de voirie	2 500 €	10 000 €
650	2188	21	Autres immo corporelles.	16 000 €	20 000 €
650	2312	23	Agencements et aménagements de terrain	5 000 €	5 000 €
<b>Plan d'eau</b>					
784	2128	21	Autres agencements et aménagements de terrains	3 000 €	100 000 €
784	2121	21	Plantation d'arbres et d'arbustes	5 500 €	-----
784	2313	23	Constructions	20 000 €	50 000 €
<b>Aire de remplissage des agriculteurs</b>					
661	2313	23	Constructions	5 000 €	-----
<b>Réaménagement de voiries</b>					
787	2151	21	Réseaux de voirie	35 500 €	-----
<b>Travaux ancien bâtiment Poste</b>					
665	2313	23	Constructions	10 000 €	-----
<b>Construction d'une plate forme de compostage</b>					
667	2313	23	Constructions	5 000 €	-----
<b>Travaux salle polyvalente</b>					
668	21318	21	Autres bâtiments publics	300 000 €	170 000 €
668	21731	21	Bâtiments publics	10 000 €	-----
<b>Investissements école</b>					
670	2183	21	Matériel informatique	-----	5 000 €
<b>Mise en place d'un arrosage enterré rue de Hilsenheim</b>					
675	2151	21	Réseaux de voirie	-----	10 000 €
<b>Création d'un chemin le long de la RD 21</b>					
674	2151	21	Réseaux de voirie	18 000 €	-----
<b>Pérénisation rond point franchissable Place de la Mairie</b>					
678	2151	21	Réseaux de voirie	-----	8 000 €
<b>Mise aux normes éclairage terrain de foot</b>					
676	2151	21	Réseaux de voirie	-----	25 000 €
<b>Terrain d'entraînement FCW</b>					
677	2128	21	Autres ag et amén terrains	-----	7 000 €

Opération	Article	Chap.	Libellé	Report	Proposition Complémentaire
<b>Création parking place de l'Eglise</b>					
679	2031	20	Frais d'études	-----	2 000 €
679	2151	21	Réseaux de voirie	-----	5 000 €
679	2313	23	Constructions	-----	1 000 €
<b>Isolation phonique salle info école</b>					
795	2313	23	Constructions	-----	4 000 €
<b>Dépenses imprévues</b>					
20	20		Dép. Imprévues. (section investissement)	-----	7 631,54 €

Adopté à l'unanimité.

Un débat s'ensuit sur deux dossiers d'investissements en particulier:

- Logiciel Cimetière : Théo FAHRNER explique que le logiciel Cimetière actuel a fait l'objet d'un long travail de saisies et de recherches. Justin FAHRNER précise que durant les mois de juin 2013 à février 2014, trois à quatre heures par jour y étaient consacrées. Théo FAHRNER souligne la qualité du travail effectué.
- Salle polyvalente : Geneviève GROSSHENY insiste sur l'importance de démarrer rapidement le projet pour que la Tarte aux Quetsches puisse se faire, sachant qu'il faut compter une année entière de travaux. Le Maire précise qu'il veut d'abord rencontrer les associations locales (utilisateurs principaux des lieux) et faire le point sur leurs attentes. Il explique qu'il préfère prendre davantage de temps, l'objectif étant de disposer d'une salle qui réponde aux besoins de tous de manière précise. Michèle LOUVEL fait remarquer que les élus du Conseil Municipal n'ont pas encore eu de présentation du projet. Théo FAHRNER propose d'inviter les architectes à une prochaine séance du Conseil Municipal.

## 7. Vote du taux des 4 taxes

Il est proposé de reconduire les taux appliqués en 2014 pour les taxes locales, d'après le tableau exposé :

	Base d'imposition 2013	Taux 2013 en %	Bases 2014 prévisionnelles estimées	Taux proposés en 2014	Produits attendus estimés en 2014
Taxe d'habitation	2 069 603	13,95	2 118 000	13,95	295 461
Taxe foncière	1 559 821	9,98	1 602 000	9,98	159 880
Taxe foncière non bâti	53 889	45,42	53 900	45,42	24 481
CFE	384 149	17,00	348 000	17,00	59 160
<b>PRODUIT FISCAL 2014 ESTIME</b>					<b>538 982 €</b>

Adopté à l'unanimité.

## 8. Approbation des Budgets Primitifs 2014

*Le budget a été présenté de manière détaillée lors de la réunion.*

### Budget primitif 2014 - Commune

#### I. Fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 1 921 912,54 €

#### II Investissement

Recettes et dépenses : 1 080 994,42 €

Total des recettes et dépenses : 3 002 906,96 €

Adopté à l'unanimité.

### Budget primitif 2014 – Lotissement 4<sup>ème</sup> tranche

#### I. Fonctionnement

Recettes et dépenses de fonctionnement : 421 733,60 €

#### II Investissement

Recettes et dépenses : 367 388,60 €

Total des recettes et dépenses : 789 122,20 €

Adopté à l'unanimité. Jean-Marie BECK signale qu'il adopte l'ensemble du Budget Primitif avec cependant une réserve sur le chapitre 65 (indemnités élus). Théo FAHRNER répond qu'il est inutile de revenir sur ce point, le taux des indemnités ayant déjà fait l'objet d'un vote lors de la séance précédente.

## **9. Maisons Fleuries**

Le jury a examiné les réalisations le vendredi 26 juillet 2013. En 2013, les prix alloués se répartissaient de la manière suivante, soit :

- 30 € pour la catégorie 5 fleurs
- 25 € pour la catégorie 4 fleurs
- 20 € pour la catégorie 3 fleurs
- 15 € pour la catégorie 2 fleurs
- 10 € pour la catégorie 1 fleur

21 maisons ont été retenues dans la catégorie 5 fleurs (les notes de 19,75 et plus)

33 maisons ont été retenues dans la catégorie 4 fleurs (les notes de 19 à moins de 19,75)

56 maisons ont été retenues dans la catégorie 3 fleurs (les notes de 17,5 à moins de 19)

86 maisons ont été retenues dans la catégorie 2 fleurs (les notes de 16 à moins de 17,5)

59 maisons ont été retenues dans la catégorie 1 fleur (les notes 15 à moins que 16)

36 maisons ont été retenues dans la dernière catégorie (les notes inférieures à 15)

Au total, 291 maisons notées et 255 maisons primées

La cérémonie de remise des prix aura lieu le jeudi 24 avril 2014 à 20 heures à la salle polyvalente. Comme chaque année, une tombola gratuite sera organisée.

Adopté à l'unanimité.

## **10. Nouveau nom pour l'école**

L'école primaire de Wittisheim s'appelait jusqu'à présent : Ecole catholique. Elle s'appellera désormais: « Ecole Entre l'Ill et le Rhin ». Ce nom a fait l'objet d'une approbation par le Conseil des Maîtres et André KRETZ et Justin FAHRNER pour l'ancienne municipalité.

Les lettres en céramique formant ce nom sera réalisé dans le cadre du projet Acmisa et elles seront placées sur le fronton de la partie la plus récente de l'école. Il est prévu un "baptême" ou une inauguration du nom le jour de la fête de fin d'année de l'école qui aura lieu le samedi 27 juin 2014 à partir de 15 heures. Adopté à l'unanimité.

## **11. Divers**

### **a. Commission des finances**

Le Maire explique qu'au vu des délais courts, la date limite de vote du budget fixée au 30 avril 2014, des congés scolaires et des absences en découlant, la commission des finances préalable au vote du budget n'a pas pu se réunir. L'an prochain, elle sera invitée en amont pour l'étude et la préparation du budget.

### **b. Communauté de communes du Ried de Marckolsheim**

Le Maire relate brièvement la séance d'installation du Conseil de Communauté. M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER a été élu Président.

Les Vice-Présidents, au nombre de six, sont :

- 1<sup>er</sup> VP : Bruno KUHN : budget et politique familiale.
- 2<sup>ème</sup> VP : Jean- Louis SIEGRIST : développement économique durable et les milieux aquatiques
- 3<sup>ème</sup> VP : Marc GAUTIER : voirie, réseaux et éclairage public
- 4<sup>ème</sup> VP : Catherine GREIGERT : tourisme, économies d'énergie, logement, TAD, le câble et la communication.
- 5<sup>ème</sup> VP : Bernard SCHULTZ : bâtiments, circulations douces et piscine

Le Maire indique qu'il a été élu 6<sup>ème</sup> vice-président en charge du RAI (Réseau Animation Intercommunal), de l'école de musique intercommunale et des médiathèques.



### **c. Désignation de délégués Eau et Assainissement à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim**

La commune doit proposer à la CCRM un ou deux délégués chargé de l'eau et de l'assainissement. Ces délégués ont un rôle bien défini. Le Maire explique qu'ils doivent siéger au SDEA, qu'il y a deux réunions par an environ, une concernant le vote du budget et la seconde en milieu d'année pour présenter les travaux réalisés et projetés. La prochaine réunion aura lieu en soirée à Marckolsheim.

Sont ainsi désignés :

- Nicolas SIMLER (pour l'assainissement)
- Théo FAHRNER (pour l'eau potable)

### **d. Aire de remplissage**

Les travaux sont en cours à l'aire de remplissage mais non achevés, malgré de nombreuses relances de la commune, en raison d'une vanne manquante dans le regard qui sera posée la semaine prochaine.

### **e. Commission fleurissement**

Le Maire explique que la commission Fleurissement se réunit le samedi 19 avril 2014 à 9 heures en mairie pour préparer la soirée de remise des prix du jeudi 24 avril 2014. La présence des élus présents est requise pour aider au service lors du verre de l'amitié et au rangement après la soirée.

La commune prend en charge les lots de la tombola (gratuite pour les participants).

Michèle LOUVEL demande quand se réuniront les prochaines commissions. Il est répondu qu'une commission Jumelage aura lieu le 5 mai et une commission Urbanisme/Aménagement Urbain, le 10 mai 2014. Les invitations seront envoyées sous peu.

### **f. Courrier d'un administré**

Le Maire présente le courrier d'un administré qui sollicite l'usage du court de tennis extérieur pour les Wittisheimois, moyennant une cotisation annuelle.

Ce point sera discuté au préalable avec M. KIRSTETTER, Président du Tennis Club d'Hilsenheim.

### **g. Rencontre de M. le Maire avec un administré**

Le Maire explique qu'il a rencontré un administré, domicilié rue Neubruch et qui se plaint de nuisances sonores liées à la pratique du football durant le weekend et la location du club house du FCW. Le Maire annonce qu'il va rencontrer le Président du FCW et des membres du comité pour aborder ce sujet et qu'une gestion spécifique des locations du club house sera étudiée.

### **h. Elections européennes**

Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014. Le bureau de vote sera établi lors d'une prochaine séance.

**L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h40.**

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Blaise FEIST.

Le Maire,  
Christophe KNOBLOCH.